

La Feuillo dé Bréou

édito

Mesdames et Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de l'année 2013, l'année 2014 va commencer avec ses joies, ses peines, ses espoirs et aussi ses déceptions, ainsi va la vie.

Mais comme chaque année, la Feuillo dé Bréou va vous informer sur les évènements de l'année écoulée.

Tout d'abord, le grand chantier de l'école est terminé et les enfants de Bréau et Mars ont fait la rentrée dans des classes neuves et fonctionnelles, pour la plus grande joie des enfants et la satisfaction des enseignantes et des parents.

Le deuxième chantier, le garage de Nouzières de la Mairie, est opérationnel même si les enduits extérieurs ne sont pas encore faits.

De plus, je vous informe que le recensement des habitants de notre commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Je vous demanderai donc de faire le meilleur accueil aux agents recenseurs. Sachez que les informations recueillies sont strictement confidentielles mais une feuille correc-

tement remplie a un effet direct sur les dotations que nous verse l'état pour notre fonctionnement.

Je remercie une nouvelle fois les associations et leurs responsables pour leur engagement tout au long de l'année de par leurs animations qui font vivre la Commune de Bréau et Salagosse.

Je remercie, également, les employés communaux pour leur dévouement, leur savoir-faire et leur disponibilité tout au long de l'année.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et de moi-même tous nos vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour l'année 2014.

Bonne lecture à tous.



Votre Maire Alain DURAND

Sommaire

P.02/03/04

Vie du Village : Réalisations 2013

P.05

Un petit mot sur les sources et le forage

P.06/07/08/09

Côté Ecole

P.10/11

Agenda 2014 Zoom sur l'année 2013

P.12/13

Côté élection : ce qu'il faut savoir

P.14/15

Côté tourisme

P.16/17

Les Associations

P.18/19

La vie économique / Bréau Terre d'accueil des artisans / Quelques infos

P.20

Etat Civil 2013

Directeur
de la publication

Alain DURAND

Rédaction

Elus, conseillers, secrétaire,
directrice école et
maîtresse, associations

Conception graphique

EL FILALI Laetitia

Impression

Imprimerie Clément

Réalisations 2013

• La seconde ère de notre école primaire :

1898-2013 : avec des hauts et des bas notre école a toujours égayé la place de la Mairie des cris de ses enfants.

En deux années nous sommes passés de la programmation à la réalisation d'un projet mémorable pour notre commune. Oui, le 2 Septembre 2013 c'est bien une deuxième ère qui commence.

Certes le déménagement s'est opéré sur une très courte distance et c'est en partie pour cela que la réussite prend toute sa dimension.

En effet offrir des locaux scolaires d'une qualité, d'une fonctionnalité et d'une esthétique appréciées par tous, en restant au cœur de Bréau, juste de l'autre côté de la cour de récréation, est le résultat de la volonté et même du pari, de transformer des locaux municipaux disgracieux en « monument communal » au service de l'éducation.

Lors de l'inauguration le 12 Septembre nous avons à juste titre félicité les créateurs et réalisateurs de cette construction, mais avant de pouvoir finaliser ce projet, n'oublions pas le rôle de notre « petite équipe communale » qui a dû finaliser toutes les étapes transitoires :

- Transformation des locaux inférieurs de la salle polyvalente pour recevoir le matériel du comité des fêtes;
- Couvrir la terrasse du grand gîte pour assainir le local sous terrasse;
- Aménagement de ce local en atelier municipal
- Construction d'un super garage dans la zone des ateliers relais
- Démolition de l'ancien garage et de l'ancien atelier avec récupération de matériaux

Les travaux de terrassement puis de construction pouvaient démarrer en **janvier 2013** avec des entreprises essentiellement locales.

Pour être fin prêt au mois d'août, il aura fallu 8 mois de persévérance et d'opiniâtreté du maître d'œuvre, peut-être aussi quelques cheveux blancs supplémentaires ! Le jeu en valait la chandelle !

La rentrée scolaire le 2 Septembre 2013 fut une consécration ; l'inauguration le 12 Septembre 2013 la phase finale avec tous les invités dont les parents d'élèves de Mars et de Bréau, est restituée sur notre site par notre ami Thierry Martin de Ribard, nous vous la livrons par écrit car tous les bréaunais ne peuvent pas être des fans de l'ordinateur.

Il était prévu une porte-ouverte pour les habitants des communes de Mars et de Bréau, la date du 11 Novembre 2013 a été retenue et marque un épisode heureux de cette année 2013.



Inauguration avec les habitants le 11/11/2013



Autres réalisations :

• Murs de clôture de la cour de récréation :

Parallèlement au gros chantier de l'école certains aménagements sont venus embellir le périmètre immédiat. Les deux murs de clôture de la cour de récréation ont été refaits : côté rue de l'Enclos avec le rejointement des pierres, côté rue du temple, qui à l'occasion devient "la rue de l'école", avec le prolongement du mur de la classe et suppression des deux platanes malades pouvant être dangereux.

• Route du cimetière protestant :

Après l'élargissement du virage et du carrefour côté La Poujade en 2012, comme convenu les travaux ont été poursuivis par l'équipe municipale dès cet automne : élargissement et construction d'un petit mur de schiste sur une longueur de plus de 100 mètres. Cette réalisation, juste au-dessus de la fontaine de la voie romaine, donne un réel cachet à ce secteur et sécurise le carrefour. Ceci a été rendu possible grâce au don du terrain surplombant la route par son propriétaire. Le goudronnage par une entreprise est venue parachever cette réalisation. Réfection du talus et plantations suivront.

• Garage municipal :

Construit en 2012 sur le terrain acquis par la municipalité contre les ateliers relais, l'aménagement du garage a été réalisé par étapes : dalle de béton au sol, mezzanine en bois sur la moitié de la superficie créant ainsi un bel étage de rangement. Nous avons enfin un local technique municipal digne de ce nom où peuvent être remisés tous les engins et stockés tous les matériaux dispersés auparavant dans les divers sites.

• Opération village fleuri :

L'équipe a apporté son concours au fleurissement de la commune engagé autour de Suzanne Lamouroux. Le Conseil Général fournit les plantes, plusieurs bénévoles constituent la main d'oeuvre à Bréau et à Serres. Serge Escalier devient le spécialiste ! Merci à toutes et à tous qui oeuvrez pour réussir cette commune fleurie.

• Aire de jeux à Nouzières :

Notre espace vert est bien devenu une aire de jeux : installation de deux jeux supplémentaires, achèvement de la clôture, amélioration de l'accès.

Cette continuité dans les efforts permet d'obtenir des résultats conséquents, toujours susceptibles d'amélioration. L'année prochaine l'aire de Bréau verra à son tour un regain d'attention.

• Goudronnage de nos voies communales :

Toujours dans le cadre des activités de l'équipe municipale, en 2013 comme en 2012, nous avons consommé 20 tonnes de bitume. Nous devons bien constater que nos routes ou rues se détériorent, d'autres aménagements sont à prévoir. Rappelons que l'entretien des routes départementales, chaussées, murs et fossés, relèvent du Conseil Général, il reste pas mal à faire là aussi !



Réalisations 2013.....Suite

• Nouvelle salle du conseil municipal

Enfin, après le déménagement de l'école nos employés ont totalement désossé la classe du rez-de-chaussée et en fin d'année, sol, murs et plafond feront l'objet d'une cure de rajeunissement afin que la salle du conseil et des mariages soit installée au rez-de-chaussée. Pourra suivre, alors, début 2014 la création d'un vrai secrétariat à l'étage.

• Eclairage public au Bruel :

A l'entrée du hameau, un petit parking peut recevoir quelques voitures, la distance le séparant des habitations méritait l'appoint d'un lampadaire, les deux existants ont été remplacés.

• Schéma directeur d'eau potable :

Tout comme la régularisation de notre alimentation en eau potable, sources et forages, le schéma directeur suit son cours. Il porte déjà ses fruits avec la localisation de deux fuites importantes à l'origine d'une perte de 25m³ par jour.

• Aménagement du réseau d'eau :

Notre réseau s'enrichit d'un raccordement direct de Bréou aux Plans et au Bruel en passant par le secteur du Mas de Guinet avec installation d'une borne à incendie. Ce réseau supplémentaire va permettre un bouclage complet du réseau du forage du Roujal, il permettra également, une meilleure alimentation de ces secteurs qui étaient soumis à des baisses de pressions. Les travaux programmés pour le printemps n'ont pu se réaliser qu'à l'automne.

Les travaux de l'école en image

De la démolition, aux fouilles, à la dalle, à la première brique et la dernière.....



Et voici notre école

UN petit mot sur les sources et le forage

Sources de la Quinte

Les sources de la Quinte étaient exploitées pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine depuis les années 1869. le trop plein permettait d'alimenter les quatre fontaines du village et d'honorer des droits d'eau en vigueur.

Cependant, les eaux captées au niveau des sources de la Quinte sont caractérisées par des teneurs en arsenic ponctuellement élevées. Ce paramètre contraint la commune à abandonner ce captage pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine au profit du forage du Roujal.

A l'heure actuelle, le réseau d'adduction des sources de la Quinte est déconnecté du réseau d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine du fait de sa teneur en arsenic. Sa finalité est l'alimentation des quatre fontaines du village et le respect des droits d'eau pour l'arrosage des jardins.

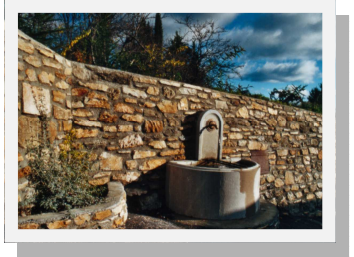
Les ouvrages de captage ainsi que le prélèvement d'eau souterraine sont soumis à déclaration au titre du Code de l'Environnement.

La Commune de Bréou et Salagosse a donc engagé la régularisation administrative des captages de la Quinte. Un bureau d'études a été commissionné et le dossier est actuellement à la DISE (Délégation Interservices de l'Eau) pour être approuvé par les services compétents au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement.

Forage du Roujal

Le prélèvement en eau du forage du Roujal a été autorisé par le Préfet depuis plus d'un an.

Nous sommes toujours en attente de l'enquête publique qui doit être diligentée par les services de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) mais malgré nos nombreuses relances celles-ci n'ont toujours pas eu lieu car actuellement ce service est surchargé de dossiers. Ce qui retarde, également, l'avancée du PLU (Plan local d'urbanisme) dans la mesure où les prescriptions, les servitudes, le règlement et les conclusions du commissaire enquêteur doivent être intégrés dans le règlement du PLU.



Côté École.....

L'inauguration le Jeudi 12 septembre 2013

Un évènement qui fera date dans l'histoire des deux communes

Les autorités locales représentés par les deux maires des communes Messieurs Alain DURAND et Jean-Marc CHATELARD, M. GILLES Bernard Sous-Préfet, M. William DUMAS Député de la Circonscription, Eric DOULCIER Conseiller Général, Mme Nelly FRONTANAU Conseillère Régionale, Mme MIRANDE Inspectrice de l'Éducation Nationale ont par leur présence donné un caractère solennel à cette inauguration.

« **L'inauguration d'une école est un acte majeur et un privilège rare pour un Maire de commune rurale** ». Par ces mots, Alain DURAND Maire de Bréau et Salagosse lors de son discours d'inauguration a rappelé les enjeux et l'ambition qui ont guidé la mise en œuvre et la réalisation de ce projet.

Le symbole du dynamisme de notre village

Quelques chiffres permettent de mieux comprendre l'effort nécessaire des communes de Bréau et Salagosse et de Mars pour offrir à leurs enfants un cadre offrant les meilleures conditions de travail pour faire leurs premiers pas dans leur vie de citoyens : l'École de la République.

L'ancienne école datait de 1897 et avait failli disparaître en 1977, seule l'opiniâtreté et l'engagement de la municipalité de l'époque et de son Maire Monsieur René MASSEPORT, avait permis son maintien et son développement avec garderie, cantine, ouverture d'une deuxième classe. Aujourd'hui, en 2013, 38 élèves sont inscrits, à l'horizon 2014 une cinquantaine est prévue et plus encore pour les années futures.

Il devenait urgent de prendre une décision pour l'avenir. Le projet arrêté en 2012 a été mené à bien après un chantier de 8 mois. Deux classes et une salle d'activités, confortables, ouvertes et lumineuses qui donnent envie d'apprendre, ont vu le jour. Le mobilier renouvelé et 8 ordinateurs supplémentaires permettront à nos chers petits et à leurs enseignantes de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Le budget de 350 000 € H.T. a été financé :

- 88 914 € au titre de la DETR (Dotation équipement des territoires ruraux versée par la Préfecture)
- 100 000 € au titre du FDE (Fond départemental d'équipement versé par le conseil général)
- Le reste sur les fonds propres de la Commune.

L'école Publique et Laïque : berceau de la République

Chacun des intervenants a tenu à souligner le rôle capital de l'école dans notre société et a salué cette réalisation exemplaire, fruit de l'association des deux communes.

« Cette école que nous inaugurons aujourd'hui est le berceau de la République soyons en fiers et prenons en soin. » C'était la conclusion du discours de Monsieur Alain DURAND le Maire de Bréau et Salagosse.

Le ruban tricolore coupé et après la visite de l'école, il était temps de célébrer dignement l'évènement dans la convivialité et l'amitié autour de tables bien garnies... à la grande joie des enfants...et des parents...



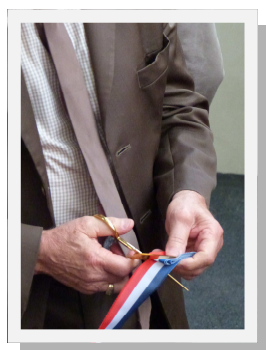
Inauguration : la remise des clés



Les maires des deux communes Bréau et Salagosse et Mars



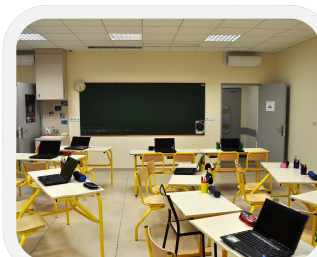
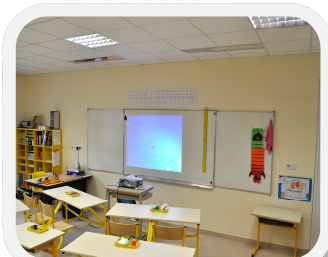
Les autorités locales dans une des classes



Le député au moment de la découpe du ruban

Côté école

L'inauguration en image



Côté École.....

Depuis la rentrée 36 élèves ont la chance de profiter des nouveaux locaux de l'école. 25 enfants habitent Bréau et 11 viennent de Mars.

En 2013 les enfants ont pu participer à de nombreux projets, qui s'articulaient autour des programmes de l'Education Nationale :

Au 1er trimestre les deux classes ont fait du théâtre et présenté deux spectacles. Les enfants étaient mélangés afin de toujours favoriser la cohésion au sein de notre école à échelle familiale.

Les programmes demandent aux élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) d'apprendre à porter secours. Un pompier qui habite Bréau, Eugène Salles, est donc venu en classe leur apprendre les gestes de premiers secours, et leur délivrer un brevet de secourisme. Suite à cela, en juin, nous avons tous visité la caserne de pompiers du Vigan. Les élèves ont pu monter dans les camions, essayer les casques, voir le déploiement de la grande échelle, visiter les bureaux qui reçoivent les appels... Des vocations sont-elles nées ?

Comme toujours en octobre les enfants ont travaillé sur les thème des pommes et des oignons pour participer à l'exposition présentée à la Maison de Pays lors de la foire.

Nous sommes également allés ramasser des châtaignes pour notre brasucade de Tous-saint. Cette fois nous sommes montés à La Carcadis ! Une belle balade pour des enfants qui ont décidément bien l'habitude de marcher dans nos montagnes.



Visite de la caserne des pompiers du Vigan



Cérémonie du 11 Novembre 2013



Sortie



Nous ne chômerons pas en 2014 avec la perspective d'une classe de découverte de 3 jours en Aveyron, mi-avril. Les deux classes partiront ensemble, mais sur place les plus jeunes feront des activités autour des différents métiers de la ferme tandis que les grands deviendront d'apprentis paléontologue, à la recherche de fossiles.

Un repas sera organisé, avec l'aide de Suzanne Lamouroux, le samedi 5 avril afin de participer au financement de ce séjour.

La Réforme des rythmes scolaires

Nous sommes bien sûr concernés par cette réforme qui n'est pas celle de l'école mais uniquement de la cadence des heures de classe. **Le même nombre d'heures sera dispensé en 4 jours et demie au lieu de 4**, le mercredi matin venant s'ajouter aux autres jours de la semaine.

Pourquoi :

La France serait le seul Pays Européen à n'avoir que 4 jours d'école par semaine. Cette concentration des heures de classe serait la raison majeure des trop nombreux échecs scolaires.

Quand :

La loi votée en mai 2013 laissait le choix d'application soit en septembre 2013 soit en septembre 2014. Le conseil municipal de Bréau a opté pour 2014 afin d'avoir une année supplémentaire pour mieux l'organiser.

Comment :

3 heures de classe seront retirées des après-midis pour être enseignées le mercredi matin. Ces 3 heures en moins en fin d'après-midi permettront aux enfants de rentrer plus tôt chez eux ou bien de bénéficier d'activités sportives, artistiques ou culturelles. Ces activités périscolaires non obligatoires seront à la charge de la municipalité. Pour l'école de Bréau-Mars, afin de permettre aux animateurs et aux enfants de mieux s'investir, nous avons souhaité que les 3 heures en question soient ventilées en deux fois 1 heure et demie, par exemple le mardi et le vendredi.

La Communauté de Communes pourrait être amenée à coordonner les animateurs des activités périscolaires. Cette organisation ainsi que le contenu du périscolaire sont à mettre en place dans les prochains mois.

Par ailleurs, le Conseil Général continuera de prendre en charge les ramassages scolaires sans changement d'horaires sauf celui du mercredi matin qui viendra s'ajouter.

Ces informations et ce début d'organisation sont le résultat d'échanges avec l'Inspection d'Académie, les enseignantes et les parents d'élèves. Les Municipalités de Bréau-Mars continueront à s'engager auprès de tous les intervenants pour que les meilleures conditions d'éducation des enfants confiés à notre école soient réunies pour tout mettre en œuvre pour que la réforme soit positive, que les enfants bénéficient d'activités périscolaires enrichissantes, encadrées par des personnels compétents et économiquement accessibles à tous.

Les mêmes interventions sont mises en œuvre à l'échelle de l'intercommunalité Aulas-Arphy, Molières-Cavaillac et Bréau-Mars pour l'école maternelle.

Agenda 2014

Quelques dates à retenir

Tous les troisièmes jeudis de chaque mois animations organisées par le Club Lou Rossignol

Fin de l'année : Le Dimanche 29/12/2013 à 18h Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud

Le 11 Janvier 2014 à 17h : Galette des rois à Serres (La Pétanelle)

Le jeudi 16 Janvier 2014 : « Galette des rois avec les enfants de l'école (Club Lou Rossignol)

Le 21 Février 2014 : Goûter loto (Club Lou Rossignol)

Le Dimanche 2/03/2014 de 10h à 18h : Journée découverte sur la généalogie à thème à la Salle de l'Enclos organisée par l'Association des Généalogistes Aigoual-Cévennes

Le Dimanche 13 avril 2014 à 12h30 : « On a tué le cochon » repas et manifestation organisés par « Fest'à Bréau »

Le 17 Avril 2014 : Sortie du Club Lou Rossignol

5 Avril 2014: Repas au profit de l'école pour l'organisation de la classe découverte

Fin Avril 2014 : Concert au Temple organisé par « Les flâneries musicales »

Mai/Juin 2014 (Date pas encore définie): Loto de l'école organisé par l'association de parents d'élèves

Le 19 Juin 2014 : Pique nique organisé par le Club Lou Rossignol avec les enfants des écoles (Bréau et l'Ecole intercommunale)

Du 05 au 12/07/2014 : Le Yiddishland à la Rencontre des Cévennes

Le 13/07/2014 : Repas des producteurs et vide grenier

Le 20 juillet 2014 à 12h30: Repas la « Mouclade » organisé par « Fest'à Bréau »

Du 20 au 27/07/2014: Exposition de peintures (Salon de Bréau en Cévennes)

Le Mercredi 30 juillet 2014 : Repas de l'amitié autour du Café de Bréau

Du 01 au 03/08/14 : Fête Votive (Le Rieumage)

Le dimanche 10 août 2014 : Repas des producteurs et vide-greniers

Du 9 au 15/08/2014 : Exposition organisée par l'Association Bréaunaise à Quatre Mains

Mi-Août 2014 : Concert au temple par le Festival du Vigan (Debrus)

Le 18 Septembre 2014 : Sortie du Club Lou Rossignol

Un dimanche en octobre 2014 : Repas « la brasucade » (Fest'à Bréau)

Le 11/11/14 : Cérémonie aux monuments aux morts suivi d'un apéritif

En décembre 2014 : Traditionnel repas de fin d'année organisé par le Club Lou Rossignol et la Mairie

Mi-décembre 2014 : Concert au temple organisé par « Flâneries musicales »

Entre Noël et Jour de l'an : Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud

Zoom sur l'année 2013

Encore une fois
Bravo et Merci
à tous et à toutes

NOTES
D'ACTIVITÉS
NOTES



La Mouclade : Association Fest'à Bréau



Repas de s producteurs Juillet



Sortie de Lou Rossignol -Avril



Association Bréaunaise à Quatre Mains : atelier d'ouvrages et bibliothèque



Fête votive 2013 : Association le Rieumage



Brasucade à Serres La Pétanelle



Calligraphie

Encore une belle année 2013 à Bréau.....

Comme les années passées, l'été 2013 fut très animé avec quelque manifestations très appréciées :

- La première bien sûr fut la fête votive avec ses abrivados, ses repas (très bien organisés) sur la place, avec ses fanfares et ses soirées musicales...BRAVO et mille mercis à cette jeune équipe qui maîtrise si bien cette manifestation.

-Le repas de l'amitié autour du café de la place qui regroupe plus d'une centaine de Bréaunaises et Bréaunais où l'on ressent une vraie solidarité et fraternité parmi les convives.

- Le Salon de Peinture qui cette année s'est tenu à deux endroits : la salle de l'Enclos et le Temple, fut une très belle réussite.

- Les deux vide-greniers suivis des repas de producteurs dont la renommée aujourd'hui débordent largement de la commune de Bréau et Salagosse.

-Le repas de la « Mouclade » fut, également, très réussi. Là encore merci à tous ces bénévoles bréaunais qui nous ont permis de passer un si agréable moment.

- La Bourse aux jouets a réuni 12 exposants à la Salle des fêtes de 8h du matin à 15h. Sucrés, salés, boissons

chaudes ou froides permettaient une restauration sur place ou à emporter. La buvette et les emplacements ont rapporté plus de 150€ pour la coopérative scolaire. Cela permettra de contribuer au financement de la classe de découverte. Merci à tous pour votre investissement. .

-Et bien sûr sans oublier les différents concerts : celui du Festival du Vigan, le concert lyrique de Cévennes en Scène, les Flaneries musicales, etc....

Que de Talents !!!

Merci encore et BRAVO !!!

Elections municipales

Elections municipales et communautaires

Communes de moins de 1000 habitants

C'est officiel : les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Comme en 2008, seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter. Ainsi, il est encore temps de s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2013 pour pouvoir y participer.

D'ailleurs la Mairie de Bréou et Salagosse sera exceptionnellement ouverte le mardi 31 décembre 2013 de 10h à 12h.

☞ Quelques changements sont à relever par rapport aux élections municipales de 2008 :

Pour les candidats

Tout candidat au poste de conseiller municipal doit désormais déclarer sa candidature en préfecture ou en sous-préfecture du département : ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature (avant le 1^{er} tour ou avant le second tour s'ils n'étaient pas candidats au 1^{er} tour). Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée (en se présentant sous forme de listes).

Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

Au second tour, le 30 mars 2014, seuls les candidats présents au 1^{er} tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1^{er} tour est insuffisant par rapport au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Pour les électeurs

Vous ne pouvez voter que pour des candidats déclarés, c'est à dire qui figurent sur la liste affichée le jour du scrutin dans chaque bureau de vote.

Si vous ajoutez le nom de personne non candidate, les voix attribuées ne sont pas décomptées.

Les élections communautaires

Contrairement aux communes de 1000 habitants et plus, vous ne votez pas directement pour les représentants de la commune à la communauté de communes.

Toutefois, la commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de représentants. Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

Elections municipales (suite).....

Ce qui ne change pas :

Le mode de scrutin

Comme auparavant, sont élus au 1^{er} tour les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre des votants diminué des bulletins blancs et nuls)
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits sur la liste électorale.

Un second tour est organisé si le 1^{er} tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages (ce qu'on appelle une majorité relative), quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est élu.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat.

Le « panachage »

Vous pouvez toujours « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote. Un bulletin comportant un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir est valable. Toutefois, les noms des personnes non candidates ou des personnes en trop ne seront pas décomptés.

Votre suffrage sera considéré comme nul si votre enveloppe contient : plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, ne contient aucun bulletin et/ou des bulletins comportant des signes ou des annotations.

L'élection du maire et du/des adjoint(s)

Lors du scrutin, vous ne votez que pour des candidats au poste de conseiller municipal. Le conseil municipal ainsi constitué élira lors de sa 1^{ère} séance, en son sein, le maire et le ou les adjoint(s).

Liste électorale

Inscription :

L'article R5 du code électoral précise : « Pour chaque révision annuelle des listes électorales, les demandes d'inscription des électeurs doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre ». En 2013, le 31 décembre est un Mardi. Les communes doivent donc assurer une permanence ce jour-là afin de recueillir les demandes d'inscription sur les listes électorales.

**La Mairie de Bréou assurera donc une permanence
le mardi 31/12/2013 de 10h à 12h.**

Les administrés seront informés par voie d'affichage et par publication dans un journal local.

Infos pratiques :

Pour l'inscription il vous suffit de venir en Mairie muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et votre ancienne carte d'électeur si vous votiez avant.

Côté tourisme.....

Site Internet :
www.pontdugard.fr



Chaque foyer de la Commune pourra désormais bénéficier de la carte d'accès annuelle au site Patrimoine Mondial du Pont du Gard. Cette mesure vient d'être mise en place dans le cadre d'un partenariat qui unit le Commune à l'établissement public du Pont du Gard.

Obtention de la Carte

Pour obtenir cette carte, il vous suffit de vous présenter en Mairie, muni de :

- ☞ sa carte d'identité
- ☞ un justificatif de domicile
- ☞ la carte grise du véhicule

Cette carte ne concerne pas les professionnels. Une carte affaires existe à leur attention. Se renseigner au 04 66 37 50 43.

Cette carte AMBASSADEUR donne à chaque famille (jusqu'à 5 personnes par visite) un accès illimité sur une année :

- ☞ au PONT DU GARD et aux vestiges de l'Aqueduc antique,
- ☞ au MUSEE du Pont du Gard,
- ☞ à l'espace enfants, LUDO
- ☞ au film sur le PONT DU GARD,
- ☞ au parcours de découverte du paysage méditerranéen MEMOIRES DE GARRIGUE,
- ☞ aux EXPOSITIONS TEMPORAIRES,
- ☞ aux évènements gratuits pour les abonnés (GARRIGUE EN FETE, LA MISE EN LUMIERE...)
- ☞ et à 7km de circuits de promenades, aux Aires de Pique-Nique, aux Equipements de plage, aux services, à un stationnement arboré surveillé.

Les détenteurs de la carte pourront bénéficier également de 20% de réduction sur les spectacles payants du Pont du Gard : Féeries du Pont, Festival « Lives au Pont », Cirque au Pont...

Côté tourisme (suite).....

Patrimoine mondial de l'Unesco

Notre commune de Bréou et Salagosse, au même titre que les 21 autres communes de la Communauté de Communes, a été retenue dans le territoire classé au patrimoine mondial de l'Unesco. 15 communes en « zone cœur » du périmètre et 7 en « zone périphérique ».

Un beau panneau à l'entrée du village viendra le faire savoir.

Aire de campings cars

Une aire de service et d'accueil sera mise en place prochainement au-dessus de la route au niveau du Rieumage. Elle permettra aux usagers de vidanger les eaux grises et les eaux noires et de se ravitailler en eau potable.



Notre aire au bord de l'eau : le Rieumage

Baignade au plan d'eau du Rieumage autorisée mais non surveillée. Détente et fraîcheur apaisante sous les ombrages. Une aire de jeux a été installée par la Communauté de Communes pour la joie des plus petits. Possibilité de pique-nique grâce au barbecue et table de pique-nique.

Nos sentiers de randonnées

Pour les randonneurs de nombreux sentiers de grandes et petites randonnées, dont quatre balisés. A découvrir : la flore particulière et abondante des Cévennes ainsi que la faune sauvage, des sites exceptionnels, des espaces grandioses, une nature encore intacte.

- Sentier des Ruthènes : chemin de petites randonnées de 9,5 km 4 heures avec une difficulté moyenne
- Sentier du Col de Mouzoules : 3heures et 8 km
- Sentier du Souls
- Le tour de Serres

Village fleuri

Dans le cadre du village fleuri, grâce aux très beaux travaux du personnel technique : construction de murets derrière le temple, à la Fontaine du Haut du village, nous avons pu planter des vivaces et nous avons obtenu le prix d'encouragement et avons reçu des plantes qui nous ont permis de reflleurir le monument aux morts ainsi que le parking de Serres.

Nous remercions toutes les personnes qui par leur arrosage et entretien participent à l'embellissement des hameaux et du village et tout particulièrement Serge !



Un petit mot sur des Associations.....

Association Fest'à Bréau

Depuis sa création en 2012, l'association « Fest'à Bréau » organise des repas dans le village de Bréau.

En 2013, « On a tué le cochon » a eu lieu le 7 avril dans la salle de l'Enclos. Les convives ont pu prendre l'apéritif dehors sous le soleil.

La « mouclade » a réuni 120 personnes sur la place de Bréau le 21 juillet.

« Les délices d'automne » ont été dégustés par 60 gourmets dans la salle de l'Enclos. Un petit orchestre a fait chanter et danser l'après-midi.

Pour la nouvelle année qui s'annonce, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons le 13 avril pour le repas du cochon, le 20 juillet pour la mouclade et le 19 octobre pour la brasucade.

Danièle DESCHAMPS

Présidente Association « Fest'à Bréau »

Association Lou Rossignol

Notre sortie annuelle a eu lieu le 18 avril 2013. Nous avons visité une fabrique de bougies et certaines personnes ont pu faire leur propre bougie. Ensuite visite du magasin de cette société et bien sûr repas sur la place d'Aigues-Mortes, où nous nous sommes tous régalés.

Ensuite, nous avons effectué une promenade sur les canaux et pour terminer nous avons visité une manade avec démonstration du tri de taureaux pour un spectacle le soir même. Puis retour sur Bréau. Journée très agréable avec un temps superbe.

Denise CATON

Présidente de l'Association « Lou Rossignol »

Association Bréaunaise à Quatre mains

Depuis sa création en 2008, l'association propose des activités hebdomadaires :

- Peinture sur porcelaine. La date du lundi doit être modifiée.
- Atelier d'ouvrages, le mardi après-midi. (broderies, boutis, tricot.....). Durant cet atelier, nous ouvrons la bibliothèque municipale, de 14h15 à 16h, pour répondre aux demandes individuelles de prêt. Jacqueline Ruer est chargée par l'association de la coordination, notamment, des emprunts de livres à la Médiathèque du Vigan avec Nadia, Mairie de Bréau et Salagosse.

Fidèles à nos buts : création artistique, transmission et partage de savoirs et techniques, nous vous invitons à nous rejoindre. Renseignements : 04 67 81 87 45

Tous les deux ans nous organisons l'exposition de nos travaux. La prochaine devrait avoir lieu à Bréau du 9 au 13 août 2014. Lors de l'exposition 2012, les artisans créateurs de la commune s'étaient joints à nous. L'ambiance, la réussite de la manifestation nous conduit à renouveler l'invitation.

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux.

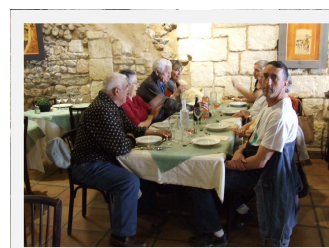
Géralde MARTIN, Présidente



La mouclade



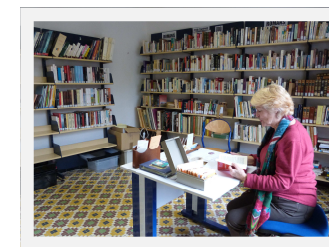
Les délices d'automne



Sortie du Club Lou Rossignol



L'atelier de l'association



La Bibliothèque



Le Salon de Bréau en Cévennes

Le Salon de Bréau, fondé par Harry Séguéla, fut continué après son décès en 2001, par un de ses amis Thierry Herbach-Vidal. Celui-ci animait une émission culturelle sur France Bleu Gard-Lozère et recevait à son micro de nombreux artistes. De ce fait, il eut la possibilité de trouver des peintres renommés dans la Région et les inviter à venir à ce petit Salon, qui, peu à peu et grâce à eux devint bien vite un évènement incontournable des été bréaunais. Jusqu'en 2006, il fut un Président émérite et efficace ayant doté le Salon d'invités d'honneur remarquables, puis la présidence échut à Jacqueline Ruer qui l'avait secondé pendant toutes ces années. Tous deux ont œuvré pour que les Salons se succèdent avec succès jusqu'à aujourd'hui.

Chaque année un invité d'honneur est à l'affiche ainsi qu'une vingtaine de peintres et sculpteurs. Tous sont originaires, qui de la Région Viganaise, qui d'une manière plus vaste du Languedoc-Roussillon.

Ce salon se veut accessible à toutes formes d'art plastique, peinture, sculpture, gravure et montre au public nombreux qui s'y presse (600 personnes le visite sur une durée d'une semaine) des œuvres très différentes mais toujours d'une qualité artistique indéniable.

Le salon avait été créé pour aider à promouvoir et à faire connaître l'art dans notre région et chaque année de nombreuses œuvres sont acquises par d'heureux amateurs.

Le Salon 2013, fut plus résolument contemporain avec le Céramiste Roland Dautry dont les œuvres furent très appréciées, ce qui tend à prouver que l'on peut faire évoluer ce Salon vers la modernité tout en continuant à montrer au public du Pays Viganais un art qui les touche et qui reste accessible.

Jacqueline RUER

Présidente Association « Salon de Bréau en Cévennes »

Journée Découverte sur la Généalogie

Le 2 Mars 2014 de 10h à 18h aura lieu dans la salle de l'Enclos une journée découverte sur la généalogie qui sera animée par l'Association des « Généalogistes Aigoual-Cévennes ».

Lors de cette manifestation une exposition de photos anciennes de Bréau et Salagosse seront exposées et bien sûr un gros atelier généalogique sera à la disposition de tous pour vous aider à commencer une généalogie, et vous pourrez peut-être repartir avec un début d'arbre généalogique sur plusieurs générations (portez votre livret de famille ça aide bien).

Si vous avez des vieilles photos de la commune elles pourront être scannées sur place et vous seront restituées de suite.

Pierre Pialot



Bréau : Terre d'accueil pour les artisans d'Art et Vie économique

NOS ARTISANS

Les Cévennes Méridionales constituent un lieu privilégié pour beaucoup d'artisans et d'artistes inspirés peut-être par la beauté des paysages environnants chargés par le poids historique, religieux et traditionnel.

C'est le cas à BREAU où l'on trouve des artisans d'art tels que :

René Caton : a installé chez lui à Bréau un atelier de bijouterie, réparation et transformation de bijoux.

Bernard Chauvy : a créé un atelier de ferronnerie d'art en se spécialisant dans les sculptures et création en acier.

Claude Giraud qui s'est lancé en 2007 dans la coutellerie d'art en reprenant des techniques et méthodes traditionnelles du VII^{ème} siècle.

Muriel et Dominique Gosselin : couple d'artistes dans confection de bijoux et d'objets en céramiques et Dominique Gosselin est un peintre de talent qui expose chaque année au Salon de Bréau.

Madame Plaquevent pour le travail sur le cuir avec fabrication de ceintures, de sacs, pochettes...

Marie et Christian Poumeyrol : ont créé un atelier dédié aux jouets anciens et aux automates et fabriquent des robots, des coffrets musicaux... et aujourd'hui leur collection est telle qu'une partie de leur maison au Plan est devenue le MUSEE DU JOUET.

Stephen Riversmoore : Présente la double particularité d'être un artisan avec son métier de plombier en même temps d'être un artisan d'art puisqu'il est chef d'une chorale à Montpellier.

La vie économique à Bréau se porte bien. Indépendamment de l'Association « Les Amis de Tatihou » qui gère le Centre Louis Defond à Salagosse et le C.E.R sur la route de Mandagout, avec un effectif de 60 personnes, de nombreux entrepreneurs se sont installés à Bréau.

On peut citer :

☞ Abassi Lionel : Chauffagiste Thermicien

☞ Alibert Thomas : Carrosserie-Peinture

☞ Barbado Stephan : Jardinerie-Paysagiste- Pour tous travaux dans les jardins

☞ Boulangerie Salendres : Artisan Boulangerie-Pâtisserie-Viennoiserie

☞ Combernoux Eric : Maçonnerie-Travaux Publics

☞ Combernoux Samuel : Bâtiments Travaux publics

☞ Courtes Robert : Menuiserie-Ebenisterie

☞ Decorde Jonathan: Maçonnerie d'Hier et d'Aujourd'hui

☞ Dumas Castanier : Chauffage-Plomberie

☞ Etablissement Pialot : Motoculture-Matériel agricole-Ventre-Réparation-Arrosage

☞ Hobby Farm F.E.R : Centre Equestre la Mouline Randonnée Elevage

☞ La Nouvelle Fabrique des Territoires: Conseil en Aménagement Territorial

☞ Les 2 chevriers de Salagosse : Michèle Lévêque et Hélène Calvet : Fabrication fermière de fromages de chèvres

☞ Patrick Pons : Maçonnerie Générale

☞ Pisciculture du Gravas : Son étang de pêche, ses truites

☞ Restaurant la Cravate : Restauration

☞ Restaurant la Maison Forestière de Puéchagut : Restauration-Hébergement

☞ Rivers-Moore Stephen : Plomberie-Electricité Rénovation cuisine et salle de bains

Sans oublier le "Café" de la place exploité depuis le 1er Juillet 2013 par Marine.

Quelques infos.....

Le nouveau site internet de Bréou

Depuis le mois de septembre 2013 le site de Bréou : www.breau-salagosse.fr a été complètement modifié.

Ce nouveau site avec un menu complètement renouvelé plus convivial, plus attractif essaie de présenter ce qui se passe à BREAU.

Tout ceci, nous le devons à Thierry MARTIN qui y a consacré beaucoup de son savoir et de son temps. Qu'il en soit très chaleureusement remercié.

Donc, si vous avez un ordinateur, n'hésitez pas à aller à :

www.breau-salagosse.fr

Et toutes les remarques et suggestions seront les bienvenues.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Merci par avance de votre participation.

Recensement 2014

Cette année vous allez être recensé (e). **Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014.** Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Les chats errants

Dans plusieurs secteurs de la Commune nous avons été interpellés par un problème de chats devenant trop envahissants.

Un certain nombre de personnes, dont plusieurs n'ayant même pas de chat, déclare ne plus pouvoir maîtriser ces animaux qu'il faut chasser de l'intérieur des habitations et qui laissent des traces parfois pestilentielles tant dehors que dedans.

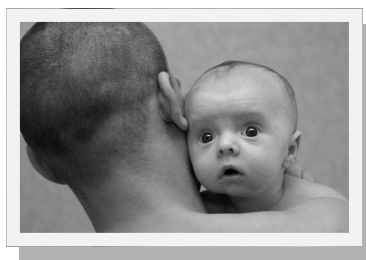
Il n'est pas toujours facile lorsque ces habitudes sont prises de trouver une solution efficace.

Nous tenons donc à informer toute la population, propriétaire ou non d'animaux domestiques, qu'il est interdit de nourrir les animaux sauvages sous peine de sévères amendes. Etant donné qu'il est impossible de savoir si les chats ont un propriétaire, nous demandons **de ne nourrir que vos propres animaux**. Halte aux reproductions intempestives! Il serait regrettable et onéreux de devoir faire appel à la fourrière.

2013



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Adrien Edmé Alain FABRE né le 06/08/2013 Fils de Patrice FABRE et Pauline BOURRIE

Eouarn Aimé PINAUD HUONNIC né le 23/09/2013 fils de David PINAUD et Vinciane HUONNIC

Nahel Emelyne Mahina FESQUET ALLEAUME née le 17 novembre 2013 fille de Benjamin FESQUET et de Candy ALLEAUME

DECES

VACQUIER Jean-Philippe, André le 03/09/2013

CEVAER Jean-Marc le 11/11/2013

MARIAGES

Felix BOURRIE et Raphaëlle, Sylvie, Berthe le 06/07/2013

Christian, Yves FINA et Cécile, Marie, Claudie MATTERA le 27/07/2013

François, Emmanuel, Luc MILLET et TOUALBI Louise, Yasmin, Laure le 10/08/2013

RENOUVELLEMENT DES VŒUX

Noce d'Or 50 ans de mariage RUER René et LEROUX Jacqueline le 15 Juillet 2013